

INSTRUCTIONS

À L'INTENTION DES FORMATEURS



Introduction aux méthodes de formation de Reach Out	2
La structure des modules	10
Préparer un atelier	11
Ordre du jour d'un atelier de 3 jours sur la protection des réfugiés	13
Ordre du jour d'un atelier de formation des formateurs de 5 jours sur la protection des réfugiés	15
Formulaire d'évaluation quotidienne	18
Formulaire d'évaluation finale	19

Introduction aux méthodes de formation de Reach Out

Le **Dossier de formation Reach Out sur la protection des réfugiés** est le fruit de plusieurs années d'expérience en matière d'animation d'ateliers organisés à l'intention des acteurs humanitaires partout dans le monde.

Utilisé dans le cadre d'ateliers, il vise à **renforcer les connaissances qu'ont les acteurs humanitaires des concepts et principes essentiels de la protection des réfugiés**.

Cette connaissance de la protection des réfugiés **favorisera l'efficacité opérationnelle et améliorera les compétences des participants**. La formation offre aux participants la possibilité de mettre immédiatement en pratique, par un travail d'équipe, les connaissances acquises dans le cadre de l'atelier à travers des études de cas, une simulation, une « cartographie des acteurs ». Le dossier comprend des **documents et des supports** que les acteurs humanitaires peuvent continuer à consulter dans leur travail.

Réunir des acteurs humanitaires dans un atelier tenu à **proximité de leur lieu de travail** donne aux participants l'opportunité d'identifier les collègues qu'ils pourront consulter à l'avenir pour œuvrer ensemble à une meilleure protection des réfugiés. Les participants sont encouragés à faire part des connaissances acquises à leur organisation, à les mettre en pratique en son sein et à tenir d'autres ateliers dans lesquels ils utiliseront le **Dossier de formation**.

Le Dossier de formation Reach Out **s'adresse à des apprenants adultes** et les encourage à **faire part de leurs expériences**. En recourant aux exercices en groupes et aux études de cas, la formation reconnaît qu'une grande partie des activités professionnelles des participants se fondent sur le travail d'équipe et la coopération avec d'autres acteurs humanitaires. L'exercice de simulation/le jeu de rôles du **Module 7 – L'arrivée massive** vise à consolider les connaissances que les participants ont des techniques à employer pour négocier avec succès des solutions qui soient acceptables pour différents acteurs – un défi qui doit être relevé au quotidien.

Les **Instructions à l'intention des formateurs** permettent aux participants de comprendre leur rôle en tant que formateurs et donnent des orientations sur la manière de gérer des ateliers de formation des formateurs. Le **Dossier de formation** peut être utilisé pour organiser des ateliers de trois ou cinq jours.

Dans un atelier de formation Reach Out, le **formateur a pour rôle** de favoriser l'apprentissage. Il a pour responsabilité de veiller à ce que l'environnement de formation soit propice à l'apprentissage, à l'échange de connaissances et d'expériences, et à la participation de tous. Le Dossier Reach Out rappelle en permanence au formateur le rôle qui lui incombe. Bien que le formateur ait principalement pour tâche d'inculquer des connaissances, il doit observer le comportement des participants, essayer d'évaluer ce qu'ils assimilent et opérer les ajustements nécessaires. Les participants doivent avoir le sentiment qu'ils consolident leurs connaissances sur la protection des réfugiés et le formateur doit veiller à ne pas les faire douter, à l'issue de l'atelier, de la qualité ou de la pertinence de leur action dans le domaine de la protection des réfugiés.

Le formateur doit aussi s'assurer que les **participants peuvent contribuer** à l'apprentissage. La participation sera favorisée si certaines conditions sont remplies – il convient notamment de convenir des règles de base au début de l'atelier. Il faut toujours donner aux participants le temps de consentir à ces règles et de comprendre et d'accepter les objectifs pédagogiques de l'atelier.

Le formateur doit aussi tenir compte des **niveaux d'expérience divers des participants** et encourager les participants moins expérimentés à jouer un rôle actif. Il peut le faire en leur confiant un rôle directeur dans le cadre de l'atelier, à travers le travail de groupe ou simplement en leur demandant souvent s'ils rencontrent des difficultés et leur offrant la possibilité de poser des questions et d'apporter leur contribution.

De même, il se peut que **les participants plus expérimentés** aient le sentiment que le rythme de la formation est trop lent ou que les discussions ne sont pas suffisamment approfondies. Le formateur peut y remédier en demandant à ces participants de l'aider à présenter les messages clés de l'atelier ou de donner des exemples tirés de leur expérience personnelle pour illustrer les points étudiés.

Le formateur doit aussi être attentif à d'autres **facteurs susceptibles d'empêcher les participants** de contribuer pleinement à l'atelier, par exemple l'appartenance sexuelle, les interdits culturels, le degré de responsabilité au sein de l'organisation et les barrières linguistiques.

Les concepts relatifs au contexte d'apprentissage et au rôle du formateur Reach Out sont décrits plus en détail dans l'Outil des facilitateurs d'Action en faveur des droits des enfants (ARC), qui fait partie des documents fournis dans le **Dossier de formation Reach Out**. En outre, des conseils sont donnés aux formateurs, notamment sur la manière de planifier et d'animer l'atelier, les techniques de formation participative, la façon de présenter les introductions, les techniques de stimulation (« energiser ») et les évaluations quotidiennes, la conception des études de cas, des jeux de rôles et des exercices, l'utilisation des outils audiovisuels et de la documentation, les restitutions et l'évaluation.

Les modules proposent un large éventail de méthodes qui animeront l'atelier de formation et stimuleront les participants. L'équilibre est assuré entre les activités dirigées par le formateur et celles qui le sont par les participants. **La formation est conçue de façon à intégrer dans l'atelier des situations « réelles » et l'apprentissage par l'expérience**, ce qui renforcera la pertinence des matériels et leur assimilation par les participants. On trouvera ci-après une brève description de chaque module et de la méthode de formation qui est adoptée pour garantir l'équilibre général de l'atelier.

Le Dossier de formation Reach Out

Le Dossier de formation existe en arabe, anglais, français et espagnol.

Il comprend le **module d'introduction**, **dix modules Reach Out** et **deux modules facultatifs** qui sont décrits ci-après, ainsi que **les diapositives** nécessaires pour chaque module. On trouve en outre le **Dossier pour les personnels dirigeants** qui contient deux autres modules ainsi que des documents et des diapositives. Une **Série de documents sur la protection des réfugiés** et un **Outil pour modérateur** issus de l' « Action en faveur des droits des enfants » figurent également dans le dossier.

Enfin, **le formateur peut utiliser**, tout au long de l'atelier, **des notes détaillées** à l'appui des résumés disponibles en **format PowerPoint**, **un glossaire**, **une bibliographie**, **une liste de sites Internet et des références**. Comme dans toute formation, il est vital que le formateur connaisse **les besoins spécifiques de chaque groupe et adapte ces supports en fonction d'eux**.

- Instructions à l'intention des formateurs
- Présentation d'un atelier Reach Out **avec diapositives**
- Dix modules fondamentaux **avec diapositives**
 - Module 1 – Qu'est-ce que la protection des réfugiés ?
 - Module 2 – Réfugiés et déplacement
 - Module 3 – Le contexte de la situation des réfugiés
 - Module 4 – La protection des réfugiés: acteurs et rôles
 - Module 5 – Programmation et protection
 - Module 6 – L'arrivée individuelle
 - Module 7 – L'arrivée massive
 - Module 8 – Les groupes vulnérables
 - Module 9 – Les solutions durables
 - Module 10 – Elaboration d'un plan d'action
- Deux modules facultatifs **avec diapositives**
 - Module facultatif – La violence fondée sur l'appartenance sexuelle¹
 - Module facultatif – Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI)²
- Documents sur la protection des réfugiés
- Outils pédagogiques pour les formateurs³
- Une brochure contenant le Dossier pour les personnels dirigeants **avec documents et diapositives**
 - Module 1 – La protection des réfugiés : « Du global... »
 - Module 2 – «...au local » : Opportunités !

¹ Préparé en coopération avec IRC au Kenya, Reproductive Health Response in Conflict (RHRC) Consortium's, PNUD et HCR

² Préparé par le projet en faveur des personnes déplacées du Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC)

³ Fourni par ARC, Action en faveur des droits des enfants, de SCF, Save the children UK

Aperçu général des modules

Présentation d'un atelier Reach Out

Ce module est conçu pour présenter les objectifs de Reach Out et de l'atelier aux participants. Il donne un aperçu général du programme et de la structure de l'atelier. Un débat permettra aux participants de faire part de leurs expériences en matière de protection des réfugiés. Surtout, les participants comprendront de quelle manière la formation peut améliorer leur action en matière de protection des réfugiés.

Objectifs pédagogiques

- Présenter l'objectif du projet Reach Out ;
- Mesurer l'importance de la formation à la protection des réfugiés ;
- Échanger certaines de leurs expériences en matière de protection des réfugiés.

Module 1 – Qu'est-ce que la protection des réfugiés ?

À travers ce module, les participants prendront connaissance des normes internationales qui forment le cadre de la protection des réfugiés et verront que la « protection » englobe un large éventail d'activités. Par le biais d'exercices en groupes, ils définiront ce que la protection des réfugiés représente pour eux et plancheront sur des activités liées à la protection des réfugiés.

Objectifs pédagogiques

- Recenser les normes internationales qui forment le cadre de la « protection » internationale des réfugiés ;
- Donner une vue d'ensemble des droits des réfugiés consacrés par le droit international relatif aux réfugiés et le droit international des droits de l'homme ;
- Exposer de quelle manière les programmes d'assistance peuvent renforcer la protection des réfugiés.

Module 2 – Réfugiés et déplacement

Ce module présente le contexte plus large des multiples raisons pour lesquelles des personnes sont contraintes de fuir leur foyer et ont droit à une protection. Il vise à sensibiliser les participants aux différentes étapes du parcours d'un réfugié – de la fuite au retour ou à l'intégration dans une nouvelle communauté. Les messages clés du module sont présentés en séance plénière. Les exercices en groupes et les études de cas s'inspirent de l'expérience des participants sur le terrain.

Objectifs pédagogiques

- Présenter certaines des raisons pour lesquelles des personnes fuient leur pays d'origine ;
- Décrire les différentes étapes du parcours du réfugié ;
- Exposer les raisons pour lesquelles les réfugiés constituent une préoccupation internationale et pour lesquelles ils ont droit à une protection internationale ;
- Décrire les différences entre la définition du réfugié qui découle des normes universelles et celle qui découle des normes régionales.

Module 3 – Le contexte de la situation des réfugiés

Ce module présente un outil que les participants sont encouragés à utiliser pour comprendre comment analyser en détail le contexte dans lequel ils mènent leur action et définir les rôles et les responsabilités en matière de protection des réfugiés. Les participants travaillent ensuite en groupes pour appliquer cet outil d'analyse au contexte qui les concerne.

Ce module utilise la première partie de l'outil pour examiner le contexte de la situation des réfugiés dans le pays où ils sont à l'œuvre et pour commencer à étudier les besoins de protection des réfugiés dans ce contexte particulier. Après une brève présentation liminaire, les participants travaillent en groupes restreints pour décrire la population réfugiée dans leur zone d'activité et évaluer les menaces/les sources de protection.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les principales caractéristiques des groupes de réfugiés dans la région considérée ;
- Savoir dans quelle mesure une protection est assurée à ces groupes.

Module 4 – La protection des réfugiés : acteurs et rôles

Au cours de cette session très interactive, les participants, répartis en groupes de travail, sont encouragés à produire des « cartographies des acteurs » pour leur région. Ces cartographies des acteurs seront ensuite utilisées pendant toute la durée restante de l'atelier pour consolider l'apprentissage sur la complémentarité des acteurs.

Objectifs pédagogiques

- Dresser une cartographie des acteurs qui peuvent assurer et assurent une protection aux réfugiés ;
- Décrire le mandat de certains des acteurs internationaux, nationaux et non gouvernementaux qui œuvrent au côté des réfugiés ;
- Établir une liste des activités de protection actuelles des acteurs ;
- Décrire en quoi le fait de travailler de manière complémentaire améliore la protection des réfugiés.

Module 5 – Programmation et protection

À travers des études de cas, les participants décriront certains des effets négatifs et positifs que la conception des programmes de protection peut avoir sur une situation de réfugiés. Ils présenteront certains des facteurs qui influent sur les décisions liées aux programmes et proposeront des moyens d'ajuster les programmes de façon à améliorer la protection des réfugiés.

Objectifs pédagogiques

- Identifier certains des effets négatifs et positifs que les programmes peuvent avoir sur la protection des réfugiés ;
- Décrire certains des facteurs qui influent sur les décisions liées aux programmes ;
- Décrire les facteurs qui déterminent le caractère « protecteur » d'un programme ;
- Identifier les moyens d'ajuster les programmes afin d'améliorer la protection des réfugiés.

Module 6 – L'arrivée individuelle

Les participants comprendront les problèmes spécifiques de protection qui se posent en cas d'arrivée individuelle de réfugiés et identifieront les acteurs qui sont responsables au premier chef de la protection des réfugiés. La session est dirigée par le formateur. Le module comprend une présentation relativement détaillée et les participants auront la possibilité de mettre immédiatement en pratique leurs connaissances dans le cadre d'une étude de cas.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les principales préoccupations en matière de protection des demandeurs d'asile qui arrivent individuellement ;
- Identifier les normes à respecter pour garantir l'équité des procédures de détermination du statut de réfugié.

Module 7 – L'arrivée massive

Fondé sur un jeu de rôles, ce module offre aux participants la possibilité d'examiner comment, en cas d'arrivée massive, les différents acteurs doivent travailler ensemble pour assurer une protection aux réfugiés. Le formateur présentera brièvement les concepts essentiels de la protection des réfugiés, puis les participants joueront un rôle dans une simulation de négociation liée à l'étude de cas « Boringia ».

Objectifs pédagogiques

- Identifier certains des principaux problèmes de protection qui se posent en cas d'arrivées massives de réfugiés, par opposition aux arrivées individuelles ;
- Déterminer qui est responsable de la protection des réfugiés dans ce genre de situation et réfléchir à la façon dont les acteurs devraient travailler ensemble.

Module 8 – Les groupes vulnérables

Ce module met l'accent sur le travail en groupes pour sensibiliser davantage les participants aux problèmes particuliers de protection qui se posent dans le cas des femmes, des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, et pour mettre en commun leurs connaissances. Les droits des enfants et des adolescents réfugiés en matière de protection sont examinés. Les participants sont encouragés à déterminer, en s'appuyant sur leurs connaissances, qui a des obligations à l'égard de cette population et en quoi les besoins en protection des enfants et des adolescents diffèrent de ceux des adultes. S'agissant des femmes réfugiées, une série de cartes portant des « déclarations sur les femmes réfugiées » aide les participants à déterminer pourquoi ces femmes ont des besoins particuliers en matière de protection et quels sont leurs droits.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les différents groupes de personnes susceptibles d'être vulnérables ;
- Identifier certains des besoins spécifiques de protection des enfants, des adolescents et des femmes réfugiés ;
- Identifier certains des droits spécifiques des enfants et des femmes réfugiés.

Module 9 – Les solutions durables

Les solutions durables sont un aspect essentiel de la protection des réfugiés. C'est pourquoi les trois solutions durables font l'objet d'une présentation relativement détaillée. Les participants, répartis en groupes, reprennent ensuite l'étude de cas « Boringia » du Module 8 et examinent les possibilités de rapatriement librement consenti ou d'intégration. On peut aussi organiser des

séances de « brainstorming » ou des jeux de rôles sur les solutions durables que préféreraient différents groupes de réfugiés (par exemple, les femmes réfugiées) ou différents acteurs (par exemple, le pays d'accueil, le HCR, etc.).

Objectifs pédagogiques

- Identifier les trois types de solutions durables ;
- Reconnaître le lien étroit qui existe entre la protection des réfugiés et les solutions durables ;
- Mesurer l'importance de la participation des réfugiés et de l'information pour choisir une solution.

Module 10 – Elaboration d'un plan d'action

Dans ce module final, les participants sont encouragés à mettre en pratique les leçons apprises pendant l'atelier sur les normes de protection, les opportunités et les lacunes en matière de protection, les rôles et les responsabilités, etc. en vue d'élaborer un plan d'action pour l'avenir. Il s'agit d'un travail de groupe. La partie finale de ce module offre aux participants la possibilité de décider de la manière dont ils pourraient communiquer les uns avec les autres après l'atelier.

Objectifs pédagogiques

- Etablir une liste de domaines d'action pour améliorer la protection des réfugiés dans le contexte des participants ;
- Proposer les mesures à prendre par les participants immédiatement après l'atelier ;
- S'engager à diffuser les conclusions de l'atelier dans leurs réseaux ;
- Identifier un participant avec qui ils prendront contact dans un avenir proche pour discuter de la mise en œuvre du plan d'action.

Module facultatif – La violence fondée sur l'appartenance sexuelle

Ce module vise à **mieux faire connaître et comprendre au personnel de terrain** la « violence fondée sur l'appartenance sexuelle » et a pour objectif ultime de contribuer au renforcement réel de la protection des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Les formateurs peuvent, en fonction du niveau et du public cible, concevoir une session sur mesure sur la base des documents qui sont proposés à la fin du module. Ces documents contiennent des informations pratiques, des chiffres, des études de cas et des leçons tirées de l'expérience. Nous encourageons vivement les modérateurs à adapter ce module aux besoins des participants et au contexte dans lequel ils mènent leurs activités.

Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser à la question de la violence liée à l'appartenance sexuelle ;
- Inciter les participants à réfléchir au lien qui existe entre la violence liée à l'appartenance sexuelle et la protection dans un contexte donné ;
- Débattre/mettre en commun des réponses, des stratégies et des mécanismes de soutien visant à réduire les incidents de violence liée à l'appartenance sexuelle et à y remédier.

Module facultatif – Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI)

Ce module a été mis au point par le projet mondial en faveur des personnes déplacées du Conseil norvégien pour les réfugiés pour répondre à la nécessité, mise en évidence par le projet Reach Out, de définir les similitudes et les différences entre le régime de protection des réfugiés et celui des personnes déplacées.

Le module comprend trois parties. La première examine la définition que les Nations Unies donnent des personnes déplacées et les différences entre cette définition et celle des réfugiés.

La deuxième partie étudie les rôles et les responsabilités à l'égard des personnes déplacées. La troisième partie décrit la genèse, la structure et le statut des Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays.

Objectifs pédagogiques

- Présenter les principaux éléments de la définition des personnes déplacées ;
- Décrire les rôles et les responsabilités en matière de protection des personnes déplacées ;
- Indiquer comment les Principes directeurs peuvent être utilisés dans un régime de protection ;
- Comparer le régime de protection des réfugiés et celui des personnes déplacées.

La structure des modules

Chaque module contient un **résumé** qui en décrit le but et le contenu.

Les **objectifs pédagogiques** expliquent ce qu'un participant doit savoir, faire ou comprendre à la fin de la session.

Les **messages clés** ont trait aux points **qu'il est essentiel** de souligner tout au long de la session. Ils peuvent aussi être utiles pour conclure une session ou une activité.

La **préparation** concerne les principales activités de caractère pratique que le formateur doit réaliser **avant de conduire une session**. Le formateur peut être amené à effectuer des préparatifs additionnels – recherches, lectures, élaboration de supports contextuels additionnels – **avant l'atelier**.

La **structure du module** donne une description succincte de l'ordre des activités prévues pour la session, de leur durée, des méthodes à utiliser et des ressources nécessaires.

Les **sources** sont indiquées pour certaines sessions. Elles constituent des lectures utiles pour le formateur, qui doit en prendre connaissance **avant** le début de l'atelier. Dans certains cas, les supports utilisés pour la session sont tirés des sources citées.

Les **activités** indiquent comment conduire les différentes composantes d'une session. Elles contiennent des instructions détaillées sur les exercices ainsi que des informations de caractère général pour les présentations. Il n'est toutefois pas indispensable que le formateur suive les instructions à la lettre. Il est essentiel qu'il « s'approprie » les supports de formation. Il peut, pour cela, changer l'ordre des présentations, adapter les exercices en groupes, utiliser des études de cas spécifiquement adaptées au contexte, etc.

Les **notes pour le formateur** donnent des orientations, fondées sur l'expérience, sur les questions à prévoir ainsi que des conseils sur différentes options.

Les **activités facultatives** ont été intégrées pour compléter les supports de formation et offrir des possibilités additionnelles de réaliser les objectifs de la session. Les formateurs choisiront les options appropriées, suivant le niveau du groupe et le contexte. Les formateurs sont également libres d'introduire de nouveaux supports.

Les **fiches pour le formateur** donnent des exemples de contributions aux exercices en groupes. Elles sont fondées sur les résultats des ateliers précédents et peuvent être utiles si des séances de restitution sont organisées pour compléter le travail du groupe.

Vous trouverez, à la fin de chaque module, **les études de cas ou les exercices** à utiliser durant la session. Ceux-ci peuvent être adaptés au contexte ou aux besoins du public. Quelques exemples supplémentaires d'études de cas sont présentés plus loin, dans la partie « Préparer un atelier ».

Des documents sur la protection des réfugiés, communs à plusieurs modules de formation, figurent dans les **Documents sur la protection des réfugiés**.

Préparer un atelier

Adapter les supports

Les outils de formation doivent être considérés comme une ressource et non comme un ensemble de règles à respecter à la lettre. Bien que toutes les sessions aient été testées dans de nombreux contextes différents et auprès d'un large éventail d'acteurs, les supports devront toujours être plus ou moins adaptés aux besoins des apprenants et au contexte. Reach Out est non seulement conscient de la nécessité de modifier les supports, mais il conseille vivement aux formateurs de réfléchir minutieusement à la façon de structurer les supports selon leur public.

Flexibilité

Il est important de faire preuve de flexibilité. Par exemple, dans les situations où l'approvisionnement en électricité n'est pas fiable, il peut être utile de prévoir un tableau à feuilles (ou tableau noir, etc.), où seront consignés les points essentiels des présentations. Choisissez les outils et les méthodes de formation en fonction des ressources dont vous disposez.

Intervenants extérieurs

Des intervenants extérieurs peuvent fournir de précieuses informations sur le contexte et la situation des réfugiés. Ils peuvent aussi diriger des séances spécialisées, par exemple celles où des questions juridiques sont abordées.

En outre, les intervenants extérieurs constituent parfois un changement bienvenu ! Il est essentiel d'établir à l'avance pour quelle(s) session(s) il serait utile de faire appel à un intervenant extérieur. Choisissez la personne qui convient le mieux et retenez-la suffisamment à l'avance. Envoyez-lui une note d'information indiquant ce que vous attendez d'elle et veillez à la rencontrer en personne un ou deux jours avant la session.

Pour le **Module 4 – Le contexte de la situation des réfugiés**, il est utile de faire appel à quelqu'un qui connaît la situation et le pays.

Recherches préalables

Il est toujours important de connaître aussi bien que possible les problèmes auxquels votre public est confronté. Même si vous travaillez dans la situation en question, vous devez impérativement en suivre l'évolution. Quelques conseils sont donnés ci-après :

- Vous trouverez sur les sites Internet du **HCR** (www.unhcr.org) et de **ICVA** (www.icva.ch) des informations à jour sur les principaux problèmes qui se posent actuellement.
- Relevez, en particulier, les **Conclusions** récentes du **Comité exécutif du HCR** – de la Conclusion générale qui s'appuie sur la « Note sur la protection internationale » aux conclusions spécifiques relatives à un large éventail de sujets importants liés à la protection (femmes, enfants, réfugiés urbains, etc.).
- Étudiez les résultats des **Consultations mondiales**, qui ont constitué un processus extrêmement important. Elles ont été conduites en 2001-2002 pour examiner et affirmer les principes fondamentaux de la protection des réfugiés. Il est utile d'en savoir davantage à ce sujet.
- Examinez les informations les plus récentes sur le processus **Convention Plus**. Cette initiative relie directement un certain nombre de questions touchant à la protection des réfugiés à la dimension humanitaire. Le *Framework for Identifying Gaps in Protection* (janvier 2005) constitue une source de renseignements utiles, et il est à prévoir qu'un certain nombre de questions liées à la protection continueront d'être traitées dans le proche avenir, comme le

démontre l'initiative récente sur la réinstallation. Suivez l'évolution du processus Convention Plus !

Autres supports de formation

Les supports de formation sont extrêmement nombreux. Toutefois, les formateurs de Reach Out jugeront peut-être utile de consulter les études de cas suivantes :

Étude de cas : *Women & girls.*

Source : Comité permanent inter-organisations, *Growing the Sheltering Tree*, p. 135-6.

Étude de cas : *Importance of documentation - Croatia*

Source : Comité permanent inter-organisations, *Growing the Sheltering Tree*, p. 142 -3.

Étude de cas : *Family reunification - Rwanda*

Source : Comité permanent inter-organisations, *Growing the Sheltering Tree*, p. 164.

Étude de cas : *Partnering for human rights reporting - Sierra Leone*

Source : Comité permanent inter-organisations, *Growing the Sheltering Tree*, p. 30-1.

Étude de cas : Réfugiés rohinga 1992 – 1996

Source : Projet Sphère, Modules de formation (copyright 2004).

Ordre du jour d'un atelier de 3 jours sur la protection des réfugiés

L'ordre du jour ci-après est un exemple de la manière dont vous pouvez structurer un atelier de trois jours au moyen des modules de formation de Reach Out. Il vise uniquement à donner des indications sur la marche à suivre, car il est essentiel que les formateurs définissent leur programme en tenant compte du public cible.

Objectifs de l'atelier

À l'issue de cet atelier, les participants seront en mesure de :

- Expliquer les fondements en termes de droits de l'homme et les concepts essentiels du système de protection internationale des réfugiés ;
- Présenter les mécanismes de protection des réfugiés reconnus sur le plan international ;
- Décrire les divers acteurs chargés de la protection des réfugiés ;
- Identifier certains des besoins particuliers de protection de groupes spécifiques tels que les femmes et les enfants réfugiés ;
- Proposer des solutions à certains problèmes de protection des réfugiés ;
- Œuvrer à une coopération améliorée entre les acteurs assumant des rôles différents en matière de protection.

Suggestions à l'intention des modérateurs

- Convenez de l'ordre du jour avec les participants au début de l'atelier, puis adaptez-le en fonction de leurs réactions.
- Tenez, tout au long de l'atelier, une liste des « actions proposées ». Cette liste, figurant sur une feuille affichée au mur (par exemple), reprendra toutes les suggestions faites au cours des discussions et au sein des groupes de travail en vue d'améliorer la protection des réfugiés dans le contexte considéré. Ces suggestions pourront ensuite être examinées pendant la session « Elaboration d'un plan d'action ».
- Tenez, tout au long de l'atelier, une liste « dépôt ». Cet outil permet de maîtriser les discussions et de gérer le temps, puisque vous pouvez y « déposer » les questions incidentes que vous n'avez pas le temps de traiter. Les questions figurant sur cette liste peuvent être abordées pendant la séance de récapitulation de la matinée. Elles peuvent aussi être étudiées après l'atelier. Dans ce cas, les réponses seront communiquées par courriel aux participants intéressés.
- Le cas échéant, faites appel à des techniques de stimulation (« energiser ») pour maintenir l'intérêt du groupe.
- Organisez un repas en groupe le deuxième soir pour créer des liens entre les membres du groupe. Le programme a été conçu de façon à s'achever plus tôt ce jour-là.

Jour 1

- 08h30 - 09h15 Présentation de l'atelier et de Reach Out
09h15 - 10h45 Qu'est-ce que la protection des réfugiés ?
10h45 - 11h00 *Pause*
11h00 - 12h30 Réfugiés et déplacement

12h30 - 13h30 Déjeuner

- 13h30 - 15h00 Le contexte de la situation de réfugiés
15h00 - 15h15 *Pause*
15h15 - 16h45 La protection des réfugiés : acteurs et rôles
16h45 Evaluation quotidienne

Day 2

- 08h30 - 08h45 Récapitulation & restitution
08h45 - 10h15 Programmation et protection
10h15 - 10h30 *Pause*
10h30 - 13h00 L'arrivée individuelle

13h00 - 14h00 Déjeuner

- 14h00 - 15h30 L'arrivée massive
15h30 - 15h45 *Pause*
15h45 - 17h15 Les groupes vulnérables
17h15 Evaluation quotidienne

Day 3

- 08h30 - 08h45 Récapitulation & restitution
08h45 - 10h15 Les solutions durables
10h15 - 10h30 *Pause*
10h30 - 13h00 Module facultatif: PDI ou La violence liée à l'appartenance sexuelle

13h00 - 14h00 Déjeuner

- 14h00 - 15h30 Elaboration d'un plan d'action
15:30 Conclusions et évaluation finale

Ordre du jour d'un atelier de formation des formateurs de 5 jours sur la protection des réfugiés

Objectifs de Reach Out

- Sensibiliser davantage les acteurs humanitaires chargés des programmes sur le terrain à la protection des réfugiés, renforcer leurs connaissances et leurs compétences ;
- Améliorer la compréhension et la coopération entre les participants et le HCR ;
- Et ainsi améliorer la protection des réfugiés.

Objectifs de l'atelier de formation des formateurs

À l'issue de cet atelier, les participants seront en mesure de :

- Assurer une formation au moyen des supports de formation Reach Out ;
- Bien connaître les supports de formation Reach Out et le Dossier de formation ;
- Expliquer les fondements en termes de droits de l'homme et les concepts essentiels du système de protection internationale des réfugiés ;
- Présenter les mécanismes de protection des réfugiés reconnus sur le plan international ;
- Décrire les divers acteurs chargés de la protection des réfugiés ;
- Identifier certains des besoins particuliers de protection de groupes spécifiques tels que les femmes et les enfants réfugiés ;
- Proposer des solutions à certains problèmes de protection des réfugiés ;
- Œuvrer à une coopération améliorée entre les acteurs assumant des rôles différents en matière de protection.

Cet ordre du jour s'articule autour de huit heures de formation, dont deux pauses de 20 minutes et une pause d'une heure pour le déjeuner, chaque jour. Le programme est organisé en « sessions » dont le formateur devra adapter le contenu en fonction des besoins des participants. L'ordre du jour de l'atelier de trois jours aidera le formateur à évaluer le temps nécessaire pour présenter chaque module. L'ordre du jour de l'atelier de cinq jours tient compte de la durée de présentation prévue pour chaque module. Toutefois, le formateur devra peut-être consacrer davantage de temps à certains des modules pour veiller à ce que les futurs formateurs disposent de suffisamment de temps pour débattre des objectifs pédagogiques de chaque module. Du temps a donc été prévu après chaque « bloc » de modules pour que le formateur puisse examiner avec le groupe toute question que les modules pourraient soulever en matière de formation.

Suggestions à l'intention des formateurs

- Convenez de l'ordre du jour avec les participants au début de l'atelier, puis adaptez-le en fonction de leurs réactions.
- Tenez, tout au long de l'atelier, une liste des « actions proposées ». Cette liste, figurant sur une feuille affichée au mur (par exemple), reprendra toutes les suggestions faites au cours des discussions et au sein des groupes de travail en vue d'améliorer la protection des réfugiés dans le contexte considéré. Ces suggestions pourront ensuite être examinées pendant la session « Elaboration d'un plan d'action ».
- Tenez, tout au long de l'atelier, une liste « dépôt ». Cet outil permet de maîtriser les discussions et de gérer le temps, puisque vous pouvez y « déposer » les questions incidentes que vous n'avez pas le temps de traiter. Les questions figurant sur cette liste peuvent être abordées pendant la séance de récapitulation de la matinée. Elles peuvent

aussi être étudiées après l'atelier. Dans ce cas, les réponses seront communiquées par courriel aux participants intéressés.

- Le cas échéant, faites appel à des techniques de stimulation (« energiser ») pour maintenir l'intérêt du groupe.
- Organisez un repas en groupe l'avant-dernier soir pour créer des liens entre les membres du groupe.

Modèle d'ordre du jour utilisé en Ouganda en mai 2005

DUREE	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8.30 - 8.45	A R R I V E E D E S P A R T I C I P A N T S	<i>Ouverture officielle</i>	<i>Récapitulation & Restitution</i>	<i>Récapitulation & Restitution</i>	<i>Récapitulation & Restitution</i>	<i>Récapitulation & Restitution</i>
8.45 - 10.30		<i>Présentations</i> Présentation du projet Reach Out	Rôle, mandat et activités du HCR	Qu'est-ce que la protection des réfugiés? *	Programmation et protection & analyse de la protection des réfugiés *	Les droits à la protection liés à l'appartenance sexuelle et à l'âge *
30'		<i>pause</i>	<i>pause</i>	<i>pause</i>	<i>pause</i>	<i>pause</i>
11.00 - 12.45		Présentation de l'atelier de formation des formateurs Méthodologie	Le contexte de la situation des réfugiés <i>Evaluation quotidienne</i>	Réfugiés et déplacement *	L'arrivée individuelle *	La violence fondée sur l'appartenance sexuelle
12.45- 13.45		DEJEUNER	DEJEUNER	DEJEUNER	DEJEUNER	DEJEUNER
13.45 - 15.30		Apprentissage et formation des adultes	<i>Préparation à la pratique de modérateur</i>	<i>Préparation à la pratique de modérateur</i>	Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays	Les solutions durables *
30'		<i>pause</i>	<i>pause</i>	<i>pause</i>	<i>pause</i>	<i>pause</i>
16.00 - 17.45		Apprentissage et formation des adultes	<i>Préparation à la pratique de modérateur</i>	La protection des réfugiés : acteurs et rôles *	Les arrivées/afflux massifs *	Elaboration d'un plan d'action
17.45 - 18.00		19.00 <i>Dîner offert par Reach Out</i>	17.30 - 19.00 <i>Cocktail avec des officiels, participants et équipe Reach Out</i>	<i>Evaluation quotidienne</i>	<i>Evaluation quotidienne</i> 19.00 - <i>Dîner offert par Reach Out</i>	<i>Evaluation finale</i> <i>Fin de l'atelier de formation des formateurs</i>
				☞ Examen par les pairs	☞ Examen par les pairs	☞ Examen par les pairs

*: Sessions conduites par les participants (groupes de 2)

Examen par les pairs : "debriefing" de 15 minutes

Formulaire d'évaluation quotidienne

Veillez répondre à toutes les questions de façon aussi complète que possible. Nous avons besoin de connaître vos réactions pour améliorer la formation !

Type de session

<input type="checkbox"/> Atelier	<input type="checkbox"/> Formation de formateurs	<input type="checkbox"/> Personnels dirigeants
----------------------------------	--	--

Cochez la case appropriée: 5 – excellent ; 3 – moyen ; 1 – très mauvais.

Atelier (pays, ville, date)	
Nom (facultatif)	
I. Commentaires généraux sur l'atelier d'aujourd'hui	
a) Le rythme de l'atelier a été	<input type="checkbox"/> Rapide <input type="checkbox"/> Adapté <input type="checkbox"/> Lent
b) Sur le plan de la méthodologie, le degré d'interaction a été	<input type="checkbox"/> Trop grand <input type="checkbox"/> Adapté <input type="checkbox"/> Insuffisant
c) Comment évaluez-vous la pertinence du programme qui a été présenté ?	<input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1
d) Comment évaluez-vous les supports utilisés ?	<input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1
e) Comment évaluez-vous la qualité globale des aspects logistiques et administratifs ?	<input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1
II. Commentaires sur des aspects particuliers de l'atelier d'aujourd'hui	
a) Quelle(s) partie(s) vous a(ont) paru les plus instructive(s) ? Pourquoi ?	
b) Quelle(s) partie(s) pourrait(ent) être améliorée(s) ? Comment ?	
c) Des éléments du programme vous ont-ils déconcerté ou ont-ils ébranlé vos certitudes ? Dites pourquoi.	
III. Évaluation globale	
Mon évaluation globale pour l'atelier d'aujourd'hui est de	<input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1
IV. Autres commentaires	
N'hésitez pas à inscrire au dos de la page vos éventuelles observations. Merci.	

Formulaire d'évaluation finale

Type de session

<input type="checkbox"/> Atelier	<input type="checkbox"/> Formation de formateurs	<input type="checkbox"/> Personnels dirigeants
----------------------------------	--	--

Cochez la case appropriée : 5 – excellent ; 3 – moyen ; 1 – très mauvais

Sujet	Évaluation	Commentaires
Les objectifs de l'atelier ont été atteints	<input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1	
Vos objectifs personnels ont été atteints	<input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1	
Pertinence du programme par rapport à vos activités	<input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1	
Méthodes utilisées (diversité, intérêt)	<input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1	
Rythme et durée de l'atelier	<input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1	
Qualité des exemples utilisés	<input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1	
Qualité et pertinence du matériel de formation et des documents	<input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1	
Qualité des modérateurs	<input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1	
Qualité des intervenants extérieurs	<input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1	
Organisation pratique	<input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1	

2) Quels ont été les modules les plus intéressants ? En quoi ?

3) Comment allez-vous intégrer dans vos activités les outils, les connaissances et les enseignements tirés de cet atelier ?

4) Quelles informations complémentaires faudrait-il donner pour améliorer la qualité des ateliers futurs ?

5) Compte tenu des connaissances acquises au cours de l'atelier, pensez-vous que la coordination entre les organismes va évoluer ? Le cas échéant, comment ?

6) Autres commentaires éventuels

Nous vous remercions d'avoir répondu à ce questionnaire. Vos réponses nous aideront à améliorer la qualité de notre formation.